

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Réalisation documentaire	
Code	2CVci23	DCV303434F19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	14	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	A partir des principes et intentions développés dans le module 2CVci22 <i>Ecriture documentaire</i> , les étudiant-e-s sont amené-e-s à expérimenter et à mettre en oeuvre toutes les compétences liées à la réalisation individuelle d'un film documentaire: choix de propos et point de vue, dramaturgie et style, gestion du rythme et conduite d'un discours.
Contenu et formes d'enseignement	Réalisation d'un film documentaire ne dépassant pas 15 minutes. A partir d'un thème commun « Adolescence et territoire », les étudiant-e-s réalisent seul-e-s un travail documentaire proposant leur propre interrogation et leur propre vision d'un aspect de la société dont ils/elles font partie. Une attention particulière leur sera demandé sur la création sonore du film (et sans musique). L'atelier se déroule sur 10 semaines.
Modalités d'évaluation et de validation	Les compétences des étudiant-e-s sont évaluées par un jury interne à l'école sur la base du film. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la note de 4 au minimum.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible par une refonte du montage du film corrigeant les lacunes constatées. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant	Blaise Harrison, réalisateur et chef-opérateur

Responsable du module	Lionel Baier		
Descriptif validé le	2 septembre 2019	par	Lionel Baier